

Communiqué de presse

De la Fédération Générale des PEP

Créteil, le 25 avril 2014

Assouplissement des rythmes scolaires

La Fédération Générale des PEP mobilisée pour accompagner les acteurs et généraliser les PEDT

Suite aux annonces de Benoît Hamon, Ministre de l'Éducation Nationale, la Fédération Générale des PEP se félicite que les aménagements annoncés au décret d'organisation de la semaine scolaire contribuent à construire une réelle complémentarité entre les temps scolaires et périscolaires, en mettant au centre du projet :

- les apprentissages scolaires et éducatifs des enfants,
- la réussite de tous,
- la lutte contre les inégalités sur tout le territoire.

La possibilité de concentrer les activités périscolaires sur une seule demi-journée, tout en conservant cinq matinées et la possibilité de réduire d'une heure la semaine scolaire vont faciliter la concertation entre tous les acteurs concernés (enseignants, parents, élus territoriaux et associations). Cela favorisera l'émergence de solutions partagées et construites au sein du Projet Educatif Territorial.

Cette ouverture à des initiatives locales va effectivement contribuer :

- à lever des difficultés de recrutement rencontrées dans les territoires,
- à rechercher les meilleures organisations,
- à professionnaliser les métiers du périscolaire.

La Fédération Générale des PEP, dont les associations départementales sont mobilisées au sein des communautés éducatives se félicite également du maintien du cadre national hebdomadaire de cinq journées demandé depuis 2010 par les différents groupes de travail ministériels. Ainsi les conditions sont ouvertes pour la généralisation des Projets Educatifs Territoriaux institués par la Loi de Refondation de l'École de la République, au cœur du processus.

Les associations PEP continuent à accompagner au quotidien les collectivités et les services déconcentrés de l'état dans la mise en place de cette réforme. Les guides PEP de création et d'évaluation des PEDT sont des outils à disposition des partenaires éducatifs pour une éducation partagée et inclusive.

>> Consulter les guides PEP de création et d'évaluation des PEDT

[Guides de création et d'évaluation des PEDT](#)

À propos de la Fédération générale des PEP :

La Fédération Générale des PEP (Pupilles de l'enseignement public), est un réseau associatif créé en 1915, complémentaire de l'école.

Acteur majeur de l'économie sociale dont les produits d'exploitations s'élèvent à près de 740 millions d'euros, le réseau national PEP, mène, dans le respect de ses valeurs fondatrices qui sont la solidarité et la laïcité, des actions dans plusieurs domaines : L'éducation, les loisirs, le social et le médico-social, de la petite enfance aux adultes. Forte de ses 92 associations départementales, 3 associations territoriales, 2 associations partenaires, de ses 23 unions régionales et de ses 22 000 salariés, la Fédération Générale des PEP est un partenaire privilégié des pouvoirs publics, des enseignants et des familles, plus de 1 300 000 enfants et adultes accompagnés chaque année. Alliant la force d'un réseau national aux convictions d'un mouvement engagé, Les PEP sont un réseau agissant pour le droit de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

CONTACT :

Fédération Générale des PEP

Majda Zeroual - communication@lespep.org - 01 41 78 92 82

*La force d'un réseau National, les convictions d'un mouvement engagé, pour le droit et l'accès de tous :
à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.*

